

DÉLIBÉRATION n° 2023-04-05-22

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 29/03/2023	L'an deux mil vingt-trois le cinq avril à dix-neuf heures,
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 20 Votants : 25 Ayant donné procuration : 5 Absent excusé : 0 Absents : 2 Exclu : 0</i>	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire <i>Présents : RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.</i>
OBJET : <i>Liste des emplois communaux 2023</i>	<i>Étaient représentés : HERGAS Jasmine, URAS Michaël, LABOUREY Cloé, WETZEL Brigitte, ATAR Nathalie</i> <i>Excusés : HERGAS Jasmine a donné procuration à BUSSON Christine URAS Michaël a donné procuration à ROY Brigitte LABOUREY Cloé a donné procuration à GATSCHINE Jean WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick ATAR Nathalie a donné procuration à FRANÇOIS Claudine</i> <i>Absents : CONTET Jean-Pierre REBOUH Mehdi</i>
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 25</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i>	Bernard DURY est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,
par **25 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,**

fixe ainsi qu'il suit, la liste des 43 emplois communaux, au 06/04/2023 :

Mairie (service administratif) : 6

- 1 Attaché Territorial
- 1 Technicien Principal 2^{ème} classe
- 3 Adjoints Administratifs Principaux 2^{ème} classe
- 1 Adjoint Administratif

Ateliers municipaux : 9

- 1 Agent de Maîtrise Principal
- 1 Agent de Maîtrise
- 2 Adjoints Techniques Principaux 2^{ème} classe
- 5 Adjoints Techniques

Multi-accueil : 11

- 1 Infirmier soins généraux hors classe
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants 1^{ère} classe

Commune de BAVANS – 25550 – Conseil Municipal du 05 avril 2023

Délibération n° 2023-04-05-22 – page 1

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 025-212500482-20230405-DELIB2023040522-DE



- 2 Auxiliaires Puériculture classe supérieure
- 1 Auxiliaire Puériculture classe normale
- 1 Agent Spécialisé Principal 1^{ère} classe des Ecoles Maternelles
- 4 Adjoints d'Animation
- 1 Adjoint Technique

Pôle Enfance Jeunesse : 10

- 1 Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe
- 6 Adjoints Animation
- 1 Agent Spécialisé des Écoles Maternelles Principaux 2^{ème} classe
- 2 Adjoints Techniques

Pôle Logistique : 7

- 4 Adjoints Techniques
- 3 Adjoints Techniques Principaux 2^{ème} classe

Tout personnel en arrêt de travail pour maladie ou accident pourra être remplacé par du personnel auxiliaire ou contractuel rémunéré au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.

Par ailleurs des contrats aidés ou autres pourront être établis en cas de nécessité pour des opérations spécifiques, ou pour des motifs d'accroissement temporaire d'activité ou d'accroissement saisonnier d'activité.

Fait à Bavans, le 05/04/2023

La Maire,
Sophie RADREAU



Délibération certifiée exécutoire
Publiée sur papier le : 14/04/2023
Publiée sur site internet le : 14/04/2023

Pour extrait conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en préfecture.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le 
ID : 025-212500482-20230405-DELIB2023040522-DE